

Interview de Norbert Schwaiger: les secrétaires généraux du Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

Source: Interview de Norbert Schwaiger / NORBERT SCHWAIGER, Raquel Valls.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 22.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:08:09, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_norbert_schwaiger_les_secretaires_generaux_du_conseil_bruelles_22_novembre_2006-fr-ab5e3fbd-8269-49b8-bb00-39ef58ca106c.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Norbert Schwaiger: les secrétaires généraux du Conseil (Bruxelles, 22 novembre 2006)

[Raquel Valls] Pendant votre carrière au Conseil, vous avez pu rencontrer les cinq secrétaires généraux qui se sont succédé à la tête du secrétariat général. Comment évolue le rôle du secrétariat général?

[Norbert Schwaiger] Dans une certaine mesure, évidemment, ce développement était lié à leur personnalité. Ainsi, par exemple, le premier secrétaire général que j'ai encore connu un peu à la fin de son activité, parce qu'il était là depuis le début de la CECA – il était nommé aussi secrétaire général lorsqu'il y a eu la fusion des trois exécutifs et aussi, donc, le Conseil, se crée un secrétariat unique – alors, lui, il était là depuis le début, il a été présent aux négociations des traités. C'est lui qui a créé le secrétariat, n'est-ce pas. C'était le premier fonctionnaire, en quelque sorte, qui était là et qui, après, a eu la tâche de développer tout ça. Donc, lui, il était très proche des acteurs de l'époque, il les connaissait tous personnellement, tant à l'intérieur du secrétariat des délégations des États membres – il faut penser qu'ils n'étaient que six, n'est-ce pas – et aussi les acteurs principaux qui s'occupaient des affaires CECA ou Marché commun, dans les gouvernements des États membres. Donc là, je dirais, beaucoup se faisait à cause de son profil personnel et de ses contacts personnels, etc. Il était en quelque sorte un patriarche dans cette fonction.

Son successeur avait un peu plus de difficultés, parce qu'il n'avait pas d'antécédents communautaires. Il venait de la carrière diplomatique luxembourgeoise et il a dû gérer un chapitre qui était assez difficile, c'était le premier élargissement qui a aussi eu des implications assez difficiles pour le secrétariat. La Communauté à six avait essentiellement une langue de travail – le français – qui était en plus la langue, ou une des langues, du pays hôte, n'est-ce pas, ce qui facilitait beaucoup de choses. Avec l'arrivée du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni, notamment, l'anglais comme langue, mais aussi les méthodes de travail anglo-saxonnes, sont arrivés. Et, petit à petit, la langue très vite, les méthodes de travail plus lentement et un peu d'une manière différente d'un domaine à l'autre, se sont frayé leur chemin. Alors, une des choses était d'organiser un nouveau service traduction, par exemple, de la maison. À l'époque, plus de la moitié du personnel ici était des traducteurs ou s'occupait de la reproduction des documents dans les langues, parce qu'à l'époque c'était encore un peu du travail presque manuel, n'est-ce pas?

Donc, il avait une tâche assez difficile, presque ingrate, parce qu'il y avait partout des nouvelles structures à développer, beaucoup de personnel à recruter, le secrétariat a très rapidement grandi. Moi, je suis arrivé en 1969 et, à l'époque, on était un peu plus de 500, si je me souviens bien. Dix ans après, on avait doublé certainement nos effectifs. Et ça allait encore augmenter. Quand j'ai quitté le secrétariat, on avait dépassé de loin les 2500 et, entretemps, je crois que ça continuait. Je ne connais pas le chiffre exact actuel – j'ai essayé, mais je n'ai pas trouvé. En tout cas, pour monsieur Hommel, c'était essentiellement des travaux de restructuration, de développement du secrétariat sur le plan technique, pratique... On a changé aussi, avec son arrivée, le bâtiment – on peut peut-être en parler séparément.

Le prochain, monsieur Ersbøll, il était à nouveau d'un profil différent. Il avait déjà servi comme représentant permanent du Danemark ici, il avait été après secrétaire d'État danois aux affaires étrangères et aux affaires européennes et, de ce fait, il connaissait tout le monde, il connaissait aussi la manière de faire. Et dès le début, il était clair qu'il essayait de jouer un rôle de conseiller politique, peut-être premier conseiller politique, en tout cas en dehors de la propre délégation, de la présidence. Et il voyait un peu le rôle aussi de ces directeurs généraux, au niveau technique, un peu dans la même direction. Donc, certainement, pas un abandon d'ambition de traiter de la substance, mais plutôt un très grand renforcement, ce qui s'est poursuivi, pas seulement au niveau du Comité de représentants permanents, mais aussi au niveau du Conseil et ça s'est poursuivi au niveau du Conseil européen.

Alors, le prochain secrétaire général, monsieur Trumpf, était du point de vue préparation dans la même filière que monsieur Ersbøll. Il était aussi représentant permanent allemand à Bruxelles, avant il avait même déjà été directeur des affaires européennes au ministère, et après, il était devenu secrétaire d'État, toujours pour les affaires communautaires, ce qui, évidemment, rendait clair qu'on l'avait choisi pour cette préparation ou pour cette filière, pour ce curriculum, parce qu'il pouvait continuer et il voulait aussi continuer le même rôle de conseiller politique pour lui et pour le secrétariat dans l'ensemble. Et il a aussi

pris des initiatives et développé ce que monsieur Ersbøll avait déjà préparé et, donc, c'était la ligne continue. Avec l'arrivée du haut représentant, on a déjà touché un peu le changement des qualités, le secrétaire général/haut représentant était destiné essentiellement à s'occuper de la PESC et de son développement: conception, exécution, conseils pendant l'élaboration, etc. Et, pour ça, on a créé le poste de secrétaire général adjoint, monsieur de Boissieu, qui est le premier titulaire – il est encore en place –, il reprenait plus ou moins, pour les affaires communautaires notamment, aussi dans une certaine mesure pour le domaine JAI, le rôle du secrétaire général de monsieur Ersbøll ou de monsieur Trumpf avant.

Alors, on en est à ce stade. Encore une fois, le traité constitutionnel aurait prévu des développements ultérieurs, mais pour le moment, ce n'est pas la peine de les donner en détail, puisque c'est un peu «dans le frigo», n'est-ce pas.